



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la Commune de **LABRUGUIERE (Tarn)**

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2007

ENQUETE PUBLIQUE

- AVIS ET CONCLUSIONS du Commissaire Enquêteur -

- VENELLE DE LA RUE DU 4 SEPTEMBRE -

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la demande de Madame Nicole BURON, domiciliée 14 rue du 4 septembre, relative à son intention d'acquérir une partie de la venelle située à l'arrière de son habitation.

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 avril 2007, votée à l'unanimité, de déclassement du domaine public et de transfert dans le domaine privé de la commune.

Vu l'arrêté du 05 avril 2007, relatif à la procédure de déclassement du domaine public et de transfert dans le domaine privé de la commune, lançant l'enquête publique.

Considérant que l'enquête publique s'est déroulée du 19 avril au 03 mai 2007.

L'enquête publique s'est déroulée sans problème et il a été possible à quiconque le désirait, d'émettre son avis.

Vu l'avis défavorable du commissaire-enquêteur (document ci-annexé).

Il est proposé au Conseil Municipal, de valider les attendus du commissaire-enquêteur et de fait, de classer la procédure de déclassement sans suite.

Vu l'avis favorable des commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales » « Finances » et « Cadre de Vie Réseaux, Environnement » du 10 octobre 2007,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré *à l'unanimité* valide les attendus du commissaire-enquêteur et de fait, classe la procédure de déclassement sans suite.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

LABRUGUIERE, le 17 octobre 2007

**Le Maire,
Jean-Louis DELJARRY.**